

Demandes d'affiliation que l'on propose de ne plus examiner

Costa Rica – CCTD

Après consultation de nos organisations affiliées au Costa Rica par le Secrétariat de la CSA, nous avons dû conclure que la CCTD ne peut être considérée comme une centrale syndicale nationale représentative. Par ailleurs, elle n'est pas considérée comme coopérative à l'égard d'autres syndicats.

En outre, la CCTD ne soutient pas le processus d'unité en cours parmi les centrales nationales dans le pays, auquel participent nos organisations affiliées actuelles.

Pérou – CSP
Pérou – CTP

La CSP et la CTP ont décidé de rejoindre une structure distincte en Amérique latine, l'ADS, de sorte que nous considérons qu'elles ne sont plus intéressées par une affiliation à la CSI.

Taiwan – TCTU

En concertation avec la CSI-AP, nous avons conclu que la plupart des membres que la TCTU déclare compter font déjà partie des structures de notre organisation membre au Taiwan, la CFL.

Ouganda – COFTU

Durant les pourparlers concernant la fusion entre la COFTU et notre organisation membre en Ouganda, la NOTU, la direction de la COFTU a perdu la confiance de la grande majorité de ses membres.

Ces membres ont décidé de quitter la COFTU et de rejoindre notre organisation membre NOTU.

Le Secrétariat félicite la NOTU de ce résultat et considère qu'il n'est plus nécessaire d'examiner l'affiliation de la COFTU.
